

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **98 (1962)**

Heft 36

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62798. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Congrès de la Confédération mondiale
de la Profession enseignante

Stockholm, 29 juillet - 4 août 1962



Ge Be foto, Hägersten, Suède

*La Société des Libraires et Editeurs de la Suisse romande
vous invite à l'exposition itinérante d'ouvrages d'enseigne-
ment et de matériel éducatif*

L'édition scolaire romande

qu'elle organise à l'intention du corps enseignant.

Exposition

PORRENTRUUY : Ecole normale, salle de dessin - 30 octobre.

BIENNE : Ecole secondaire française, Prés-Ritter - 31 octobre.

FRIBOURG : Hall d'honneur de l'Université - 8 novembre.

SION : Centre scolaire du Sacré-Cœur, salle de chant - 14 et 15 novembre.

*Livres et matériel pour les classes enfantines, primaires, secondaires,
l'enseignement commercial, technique, professionnel et universitaire.*

HEURES d'OUVERTURE : de 10 à 12 heures et de 14 à 19 heures.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont
confiés les principes de l'écono-
mie et de la prévoyance en leur
conseillant la création d'une rente
pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nom-
breuses possibilités qui vous sont
offertes en vue de parfaire votre
future pension de retraite.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La caisse assure dès la naissance
à titre facultatif et aux mêmes
conditions que les assurés obli-
gatoires les enfants de l'âge
préscolaire.

Encouragez les parents de vos
élèves à profiter des bienfaits de
cette institution, la plus avanta-
geuse de toutes les caisses-mala-
die du canton.

La
Caisse cantonale vaudoise
d'assurance infantile
en cas de maladie

Siège : rue Caroline 11, Lausanne

Les activités de la SPR sur le plan international ont été, cette année spécialement importantes. J'avais formé le projet de publier à fin août un numéro spécial consacré aux congrès internationaux. Bien des obstacles se sont opposés à sa réalisation. Je regrette de ne le faire paraître qu'aujourd'hui.

L'article sur le congrès de Toulouse du Syndicat national des Instituteurs de France (A. Chabloy) a déjà paru dans le No 27 de l'« Educateur », celui des Amis du Sonnenberg (A. Pulfer), dans le No 30.

Et le compte rendu du congrès de Bienne ? me demanderez-vous. Patience ! il se prépare et un numéro spécial lui sera consacré avant la fin de l'année.

G.W.

IXes Journées pédagogiques internationales de Trogen

Du 17 au 25 juillet se sont tenues dans le sympathique village Pestalozzi à Trogen les Journées pédagogiques dont le renom a depuis longtemps franchi les frontières de notre pays. En effet, de Finlande, du Danemark, du Luxembourg, d'Allemagne, les participants des premières rencontres reviennent, évoquant avec émotion les journées passées dans une ambiance à la fois studieuse et détendue. Si les exposés des différents orateurs suscitent la réflexion et alimentent les esprits, place est laissée à la découverte de cette contrée attachante à plus d'un titre... Vainement nous avons tenté de retenir au passage un groupe de charmantes institutrices vaudoises, venues fêter un brevet au millésime à peine jauni, qui ont eu plaisir cependant à traverser brièvement le village, à saluer au passage les petits Thébétains surpris en pleine sieste !

En ouvrant la Semaine, Willy Vogt salua les 70 participants de onze pays, et rappela les contributions généreuses grâce auxquelles l'organisation de ces Journées a été rendue possible. Tandis que sur le plan politique l'Europe cherche sa voie de conférences en traités, il nous est permis, à nous éducateurs, de confronter nos idées et nos expériences, dans l'espoir d'une civilisation respectueuse de la personnalité humaine. C'est d'ailleurs pour réparer dans une humble mesure les drames provoqués par la guerre que le village a été créé. Il continue, exposera son directeur M. Arthur Bill, à offrir asile à des orphelins de plusieurs nations, à les éduquer dans le respect mutuel et dans un idéal de paix et de fraternité. L'accueil des jeunes Thébétains a posé, on s'en doute, de nombreux problèmes, d'ailleurs résolus actuellement. La création d'une école secondaire, le contact avec les anciens élèves du village, les relations entre les différents groupes ethniques ont fait l'objet de remarques pertinentes de M. A. Bill.

Sous le titre prometteur « La Suisse, pays des vallées et des communes », le professeur Dr Emile Egli (Zurich) enthousiasma son auditoire. Etudiant les bases historiques et géologiques de la constitution des communes, étroitement liée à des conditions climatiques au départ, le brillant orateur évoquait, tant par la parole que par d'excellents clichés, la vie communautaire des villages alpestres, constamment conditionnée par la nécessité de résister aux catastrophes naturelles, de lutter ensemble, de prévoir, de répartir aussi bien les produits des terres communes que les besognes et les responsabilités. Le développement tentaculaire de Zurich inquiète M. E. Egli, qui voit le salut de la nation dans l'autonomie des communautés, activement préoc-

cupées du bien public, créant au gré des besoins les lois nécessaires à la sauvegarde du patrimoine ancestral. Une documentation photographique de valeur, prise aussi bien sur les coteaux de Lavaux que dans les pâturages grisons, dans les rochers de l'Oberland ou les avalanches tessinoises, illustre cet exposé propre à susciter l'intérêt des collègues étrangers pour les conditions d'existence de nos régions si diverses. Peut-être eut-il fallu leur rappeler que les réticences de la Suisse à l'égard du Marché commun sont inspirées, pour une part au moins, par la crainte de voir l'existence même des exploitations agricoles alpestres mise en péril par un avilissement des prix !

Bien différent fut l'exposé de Frau Dr Ulya Vogt-Göknil, qui s'attacha à définir les courants philosophiques de la Turquie actuelle. Etude fouillée d'une évolution rapide, attitude d'une jeunesse fortement marquée par une éducation scientifique et positiviste, résolument tournée vers les nouvelles perspectives d'une politique réaliste.

L'étude de Willi Vogt, « Der bedrohte Mensch von heute und die Erziehung » s'attachait à définir l'évolution prodigieuse qui en un siècle a transformé d'une façon souvent totale les conditions d'existence, non seulement en Europe, mais dans le monde entier. « Le petit-fils d'un cannibale fréquente l'université ! » Les notions les plus ancrées sont balayées, le provisoire règne dans beaucoup d'existences. On se tromperait en pensant que Willi Vogt regrette avec nostalgie le bon vieux temps ; il est de ceux qui disent oui à cet immense éventail de possibilités, à condition que l'éducation moderne prenne conscience des lacunes inévitables qui se créent ainsi, et qu'elle s'attache à sauvegarder l'essentiel, qu'elle s'applique à développer les forces spirituelles au sein d'une jeunesse souvent déracinée et désemparée. La diminution du sentiment religieux, du lien familial, est à la base d'un certain désarroi. Et cependant Willi Vogt n'est pas pessimiste ; il se montre persuadé que, dans ce vaste creuset, des forces positives sont à l'œuvre, et que l'éducateur garde une influence peut-être décisive. Au cours de la discussion qui prolongea cette remarquable étude, nos voisins du nord se montrèrent moins optimistes, déplorant entre autres que notre jeunesse sache si mal remercier, et moins encore se réjouir. Indifférents et blasés, c'est bien ainsi que nous voyons souvent nos adolescents. Mais un des interlocuteurs rappela cette parole de Pascal : « Travaillons donc à bien penser ; voilà le principe de la morale ! »

On nous permettra d'être bref au sujet de la conférence de notre collègue J.-P. Rochat : « Nouvelles tendances pédagogiques en Suisse romande ». Présentée avec une remarquable clarté, elle a vivement captivé nos collègues suisses et étrangers, dont les multiples questions ont montré l'intérêt. A plusieurs reprises au cours des journées qui suivirent, les pertinentes remarques de notre collègue furent reprises et citées. Seule conférence en français de cette semaine pédagogique, cette étude s'inscrit parmi les meilleurs exposés que nous ayons entendus. Soyez certains, chers collègues, que de tels travaux contribuent au renom de notre Romandie ! La collaboration des représentants des autorités, l'accueil de la presse, l'appui des parents, la compréhension des milieux les plus divers a prouvé à nos collègues l'intérêt que cette étude a suscité en terre romande.

Nous nous demandions quel serait l'écho du film de Willy Brandt sur des spectateurs peu familiarisés pour la plupart avec la langue française : ici comme ailleurs

cette émouvante évocation de la tâche du maître d'école souleva une sincère évocation et d'unanimes éloges. Une version en allemand du film « Quand nous étions petits enfants » sera diffusée dès septembre. Ajoutons que ce film a été excellemment introduit par M. J.-P. Mouchet (Cortaillood).

M. Dr M.-A. Jaeger (La Tour de Peilz) s'est attaché à définir l'avenir de l'Occident sur le plan psychologique. Etude fortement charpentée, puisant dans l'œuvre de Karl Jung et des philosophes contemporains des références irréfutables. M. Jaeger affirme que l'équilibre européen ne sera pas obtenu par les traités et les conférences politiques, tant que les constantes historiques, spirituelles et psychologiques ne seront pas clairement étudiées et définies. Exposé d'une absolue rigueur. M. Jaeger est l'auteur d'une « Psychologie de l'intégration » et affirme avec Keyserling que la Suisse devrait travailler à inculquer l'idéologie occidentale aux pays en voie de développement. C'est d'ailleurs ce qui ressortait de l'exposé de M. J.-B. de Weck, secrétaire de la Commission nationale suisse pour l'Unesco. Non seulement une aide tangible doit être apportée aux pays défavorisés, mais des contacts humains et une information étendue doivent se poursuivre. Un film sur les travaux agricoles entrepris au Ceylan complétait cette conférence attachante.

Avec M. Ludwig Eckstein, de Heilbronn, nous revenions aux problèmes immédiats de l'éducation dans les circonstances quotidiennes. Sous le titre « Les autres et leur pouvoir éducatif », M. Eckstein énumérait les trop nombreux exemples dans lesquels les parents, les frères et sœurs, les camarades, les employeurs, les voisins aussi, manquant de la plus élémentaire compréhension, blessent irrémédiablement de jeunes âmes. L'importance du foyer paisible, asile protecteur au sein duquel l'enfant se sent compris et aimé, a été soulignée par l'orateur. Le climat scolaire, les problèmes des notes, le travail en groupes comme remède à l'égoïsme, ont été abordés au cours d'une abondante discussion.

Zurich a introduit récemment un programme pour la dernière année d'école des élèves qui n'ont jusqu'alors pas trouvé leur voie. Cette « Werkjahr » met à la disposition de jeunes gens et de jeunes filles un vaste éventail de possibilités sur le plan manuel. Des habitudes d'ordre et de précision, une formation technique apportées par des spécialistes, un climat d'exigence et de confiance, ont fait que des éléments jusqu'alors frustes se sont éveillés et vivement intéressés aux activités qui leur étaient proposées. M. Edwin Kaiser a parlé avec enthousiasme de cette expérience qui autorise les plus grands espoirs, non seulement pour la réintégration d'éléments difficiles dans une activité à leur mesure, mais encore pour orienter durablement ces jeunes ; des stages pratiques, des exercices sportifs, un enseignement civique compléteront le programme. Réalisation d'ailleurs fort semblable aux classes O.P. vaudoises, dont maintes localités de chez nous sont maintenant pourvues.

Le Dr. méd. et phil. Wilhelm Bitter, de Stuttgart, exposait les problèmes humains qui se posent à l'individu dans la cité moderne. A travers les psychoses qui menacent l'habitant des grandes cités, souvent perdu dans la masse, M. W. Bitter a décelé les dangers d'une civilisation industrielle qui doit veiller à garder le sens de l'humain. Cet exposé souleva un débat animé, au cours duquel un juge, un psychologue, et divers enseignants confrontèrent leurs points de vue.

Directeur d'une maison de rééducation pour débiles moteurs, le Dr Frédéric de Havas, de Holmbury (Angleterre) était bien placé pour aborder les problèmes touchant au développement et à la maturité, s'élevant contre des dispositions légales trop rigides, demandant pour les différents types d'intelligence — qui finalement sont tous utiles à la communauté — des normes d'appréciation qui n'aggravent pas les complexes de ceux qui n'appartiennent pas à la « moyenne ». Cette « école de mesure », que chacun de nous s'attache d'ailleurs à réaliser en adaptant ses exigences aux possibilités de chaque enfant, se heurte aux dispositions uniformes des examens qui, quoiqu'on fasse, mesureront plus de « savoir » que de « pouvoir ».

Discussions intéressantes, dans l'atmosphère détendue des vacances, échanges d'informations, de documents, d'idées, comparaisons toujours surprenantes entre les régimes scolaires des différentes nations, il y a de tout cela dans ces journées de Trogen. Il faut s'approcher aussi des Appenzellois, si fiers de leur *landsgemeinde*, qui reste la grande journée de l'année. Petit peuple fier et laborieux, plein d'humour à l'occasion, resté très attaché à ses traditions locales et à la liberté individuelle. Au point que la profession médicale — dentistes compris — est libre dans ce canton, où l'on ne s'en porte pas plus mal semble-t-il !

Au cours de la soirée de clôture, des paroles de gratitude furent adressées à Willi Vogt et à son équipe dévouée. Nous avons pu nous persuader que le succès des Journées pédagogiques de Trogen jette un certain éclat sur notre pays, et que nous ne saurions nous désintéresser de ce forum où nous avons certainement à recevoir et à apporter.

A.P.

Congrès internationaux 1962 Stockholm, 26 juillet - 4 août — I - F.I.A.I.

On peut disputer longtemps et congrûment de l'utilité et de l'efficacité des congrès internationaux. Beaucoup n'y voient pour les délégués que prétextes à agréables voyages touristiques ou occasions d'interminables palabres qui ne font pas progresser la pédagogie d'un pas et ne servent en rien la défense des intérêts de la profession. A la lumière de mes expériences, je ne pense pas que ces opinions soient exactes, je crois qu'elles ressortent plutôt de préjugés ou d'une vue très superficielle des choses. Sans doute, je ne verse pas dans l'extrême opposé qui prétend que hors des réunions internationales il n'y a pas de salut, mais plus nous avançons dans le siècle, plus je crois qu'il est nécessaire, pour un instituteur comme pour un professeur de faculté, de regarder au-delà de l'horizon local, de s'intéresser aux grands mouvements qui naissent et se développent en dehors de nos frontières et d'apprendre à connaître et à comprendre les solutions qui sont adoptées pour répondre à des questions semblables à celles qui nous préoccupent, mais dont le contexte est souvent assez différent de nos conditions. Et puis, quand on parle de compréhension internationale, rien ne vaut pour atteindre ce but le contact direct avec les enseignants et les institutions d'un autre pays.

L'idéal serait d'assurer aux assises internationales une participation nombreuse d'éducateurs de tous les pays qui seraient ainsi intéressés directement aux questions débattues et se créeraient des relations amicales avec des confrères des cinq continents. Hélas ! le manque de moyens matériels, l'obstacle des langues étrangères, la lenteur souvent désespérante des études

qui s'étendent à plusieurs pays, bien d'autres choses encore opposent d'irréremédiables empêchements à ce vœu. Puissent des articles tels que ceux qui paraissent dans ce numéro donner à ceux qui les lisent un reflet bien atténué de ce qui se passe dans le vaste monde, sur les travaux de l'éducation !

Ce qu'on peut affirmer, sans risque de commettre une erreur, c'est que les congrès de la FIAI, comme ceux de la CMOPE, sont des réunions où l'on travaille, où entre praticiens de l'enseignement, on confronte loyalement des opinions et des expériences, en dehors de toute idéologie et où les conclusions sont adoptées après mûre réflexion, d'aucuns iront même jusqu'à estimer qu'elles sont souvent trop timorées et manquant de relief, parce qu'il a fallu tenir compte de toutes les situations.

* * *

Le congrès annuel de la **Fédération internationale des associations d'instituteurs** comprend toujours trois parties : le « ménage » de la fédération, l'examen des rapports d'activité des associations nationales et la discussion des thèmes d'études imposés.

Par « ménage », j'entends non seulement les dispositions à prendre pour la marche de la société, élections, et approbations des comptes, etc., mais surtout le message du secrétaire général. Celui-ci présente ce qui s'est fait dans l'année pour exécuter les décisions des congrès précédents, mais c'est surtout vers l'avenir que se tournent les préoccupations du rapport.

Parlant du contrat conclu avec l'Unesco, dans le cadre du projet majeur Orient-Occident, et relatif à la manière dont l'Asie est traitée dans les manuels de l'école primaire en Allemagne occidentale, en Angleterre, en France et en Suisse, le rapport signale que les experts désignés ont terminé leur travail de façon remarquable : « Nous pensons qu'il serait particulièrement indiqué que nos associations puissent en faire usage pour l'information de leurs membres, en publiant le rapport de synthèse et tout ou partie des rapports nationaux dans leur presse corporative. C'est en fait le problème d'une nouvelle orientation de nos manuels scolaires qui est posé, dans la perspective d'un nécessaire élargissement de l'horizon culturel des élèves, pour une meilleure compréhension du monde où ils sont appelés à vivre. Nous avons demandé à l'Unesco le droit de reproduire tout ou partie de cette riche documentation, à l'usage du corps enseignant. Nous ne doutons pas que cette possibilité nous soit accordée... »

Parlant des relations avec les enseignants d'Asie et d'Afrique, le message se réjouit, particulièrement des contacts nouveaux qui s'annoncent avec des associations d'instituteurs de pays nouvellement indépendants en Afrique et en Asie... Le bureau exécutif a émis le vœu, auprès de la CMOPE, que la FIAI soit associée de plus près à l'action que la Confédération poursuit, en Afrique et en Asie, en faveur de l'éducation et des associations d'enseignants. Il a été suggéré que la fédération adresse à ses associations européennes un appel pour que ceux qui en ont les moyens invitent des responsables d'organisations d'instituteurs d'Afrique ou d'Asie à un séjour d'étude de 2 à 3 mois dans leur pays, pour donner à ces collègues la possibilité d'étudier sur place l'organisation et l'activité d'associations ou de syndicats bénéficiant déjà d'une longue expérience.

Après avoir énuméré les obstacles que la malice des temps oppose à la compréhension internationale, le

message affirme que « le fait que nous avons pu nous réunir, dans une paix précaire certes, mais dans la paix tout de même, à savoir que des volontés sans cesse plus nombreuses sont à l'œuvre pour améliorer le sort de l'humanité, pour mettre les ressources de la science et de la technique à son service, pour créer les conditions d'une meilleure compréhension entre les hommes, tout cela nous ne saurions non plus l'ignorer. »

* * *

La deuxième partie du programme, l'examen des rapports nationaux, ne manque jamais d'intérêt. Chacune des associations membres de la fédération adresse en mai au secrétaire général un rapport sur l'activité de la société pendant l'exercice écoulé. Tous ces rapports sont publiés avant le congrès dans un des bulletins d'information de la FIAI. Au congrès même, une question, une seule, est posée à chaque délégation, demandant des précisions sur un des points du rapport. Cette formule appliquée depuis plusieurs années, s'est révélée très heureuse : elle évite les redites et permet de pénétrer au cœur même des préoccupations de chaque association.

Pour prendre quelques exemples, les Belges de la Fédération générale étaient priés d'indiquer les incidences du pacte scolaire sur l'enseignement public, objet d'étude de leur dernier congrès (voir ci-dessous) ; à l'AGDL (Allemagne), on demandait de résumer la position de l'association sur la réforme de structure de l'éducation (voir ci-dessous) ; à la Suisse romande de citer les principales conclusions acceptées au congrès de Bienne sur la tentative d'harmonisation des systèmes scolaires de la Suisse romande. A la France, quelles étaient les modalités de la coopération culturelle prévues avec les Etats francophones qui ont accédé récemment à l'indépendance, etc.

Toutes les réponses sont intéressantes, non seulement par leur fond, mais aussi par les circonstances qu'elles évoquent, par la façon dont les organisations travaillent, tantôt avec la collaboration des autorités, tantôt contre elles. Et il y a tant de préoccupations qui sont semblables aux nôtres : cours de perfectionnement, situation des retraités, réforme scolaire, statut des écoles normales, participation plus équitable dans la répartition du revenu national (Pays-Bas), subventionnement des écoles primaires et secondaires par le gouvernement fédéral (Australie) organisation de camps de jeunesse (Ecosse) etc.

Partout, on constate le désir d'adapter toujours mieux l'enseignement et les œuvres parascolaires aux conditions nouvelles qu'impose la vie moderne et on a bien souvent l'occasion de se sentir réconforté par la communauté des efforts entrepris et par le sentiment de ne pas être seul à porter certains soucis.

* * *

La troisième partie est, certes la plus importante : c'est celle qui comporte la discussion des thèmes d'étude. Toutes les associations fournissent sur les deux sujets choisis un rapport plus ou moins important. Tous ces rapports sont publiés et un rapporteur général est chargé d'en établir la synthèse. Cette année, il s'agissait de **l'enseignement des langues étrangères au cours de la scolarité obligatoire** (rapporteur : M. Steenberg, Pays-Bas) et le **perfectionnement des maîtres en exercice** (rapporteur M. Levin, Israël).

L'étude de ces sujets est naturellement un travail pédagogique, mais une part importante de leur examen est consacrée aux conséquences que l'application des principes admis peut ou doit avoir sur la connaissance des peuples étrangers et sur la compréhension internationale. C'est ce dernier élément qui différencie les réunions de la FIAI d'autres assemblées où l'on se borne à étudier seulement le côté pédagogique des problèmes.

La discussion du rapport de M. Steenbergen fut nourrie. Le rapporteur constate que depuis la Tour de Babel, le problème d'une langue commune à tous les hommes n'a pas beaucoup avancé, au contraire. La solution d'une langue artificielle, tout intéressante qu'elle soit, est loin de s'être imposée. Mais le choix d'une langue véhiculaire n'est pas non plus aisé. Sa conclusion, c'est que l'étude d'une langue étrangère est nécessaire à tous les hommes, et, se basant sur les données les plus récentes de la psychologie, il en préconise l'étude dès les premières années de l'école primaire, même maternelle. L'enfant est capable alors d'acquérir une langue étrangère sans aucune peine, mais cet apprentissage doit être purement oral, sans aborder grammaire et syntaxe.

La difficulté principale, c'est de trouver des enseignants qui doivent posséder à fond la langue à enseigner, car l'idéal serait que le maître et la maîtresse de classe en soient capables. Il faudrait aussi que toutes les écoles soient équipées du matériel nécessaire aux méthodes modernes, disques, magnétophones, etc.

Ci-dessous, on trouvera les conclusions adoptées.

Le deuxième sujet, présenté par M. Levin fut aussi abondamment discuté. Sans doute, l'unanimité s'est faite sur la nécessité du perfectionnement des maîtres en exercice. Continuer à apprendre est la condition essentielle pour un enseignant d'échapper à la sclérose intellectuelle. Ce perfectionnement là peut aussi bien se réaliser par un effort individuel que par la fréquentation de cours; les associations professionnelles ont ici un rôle important à jouer, soit comme organisatrices, soit comme collaboratrices des autorités.

Où les avis ont différé, c'est dans le problème des enseignants non qualifiés auxquels on confie des classes à cause de la pénurie quasi universelle des éducateurs. Les uns estiment que c'est ici une mesure regrettable mais indispensable pour les pays en voie de développement, où il faut absolument réaliser au plus vite la scolarisation de millions d'enfants qui, autrement seraient livrés à eux-mêmes. Les autres pensent que, sous aucun prétexte, on ne devrait recourir à du personnel non qualifié, et qu'au pis aller, les autorités devraient faire l'effort nécessaire pour que ce personnel acquière dans le plus bref délai les diplômes requis des enseignants réguliers.

Ci-dessous, on pourra lire les conclusions du débat.

* * *

Cette année, la tradition, interrompue l'an dernier, de tenir une séance d'ouverture avec nos collègues de l'enseignement secondaire, a été remise et nous pensons qu'il est important de souligner l'unité du corps enseignant quel que soit le degré et la catégorie où il fonctionne.

Les travaux de la FIAI ont été dirigés avec précision et clarté par M. Baude (France). Quant aux élections du bureau, elles se sont effectuées sans histoire. MM. Michel et Willemijn ont été réélus respectivement secrétaire général et trésorier de la fédération.

Les associations suédoises avaient fort bien organisé les réunions. Leur accueil fut chaleureux. La FIAI fut conviée à une collation bien sympathique dans un vestibule d'école, puis à une promenade en bateau sur les canaux maritimes et lacustres qui nous conduisit à l'île et au musée en plein air de Skansen, suivi d'un repas fort animé.

Chaque fois, après un congrès particulièrement réussi, les participants s'exclament: « Il est impossible de faire mieux ! » Et pourtant, avec des conditions et des moyens très divers, on constate que nos hôtes ont fait aussi bien que les précédents. C'est donc un devoir de remercier nos collègues suédois pour la perfection de l'organisation du congrès et pour la gentillesse de leur hospitalité.

II - C.M.O.P.E.

L'an dernier, la **Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante** a siégé à New-Delhi. Bien que la FIAI ait alors siégé sur le chemin des Indes, en Israël, les frais de voyage étaient si élevés que bon nombre de nos associations n'ont pu assumer le déplacement. Cette année, retour en Europe, à Stockholm, et nos deux congrès ont pu se tenir successivement avec une très nombreuse participation.

Passer sans transition du congrès de la FIAI à celui de la CMOPE, c'est quitter un cercle familial, où tout le monde se connaît, à la grande foule où on ne peut mettre un nom que sur peu de visages. Et tandis qu'à la FIAI se rencontrent des délégués venant surtout d'Europe, la CMOPE voit affluer des participants de toutes les parties du monde, souvent vêtus du costume austère ou bariolé de leur pays. Répondant aux appels et aux efforts de la CMOPE, les associations des pays nouvellement indépendants sont très fières de joindre celles des pays de vieille civilisation et apportent à la Confédération mondiale, leur dynamisme, leur foi dans l'éducation qu'ils considèrent comme le moteur essentiel de l'avenir de leur développement, mais aussi leurs problèmes particuliers, leur soif de connaissances et leur souci de prendre contact avec le monde.

Pour mener à bien un congrès de cette importance, il faut des prodiges d'organisation, une préparation minutieuse, un appareil administratif considérable. Tout cela, la CMOPE le met en œuvre, avec des moyens exceptionnels. A part la traduction simultanée des interventions à la tribune, tous les documents préparatoires, tous les rapports présentés au congrès, toutes les résolutions sont traduites et polycopiées dans le plus bref délai en français, en anglais, en espagnol, voire en allemand et en portugais. Et, comme le disait Perrot dans son compte rendu d'Amsterdam (1960), le programme d'une semaine n'accorde aucun répit aux participants. Cérémonies, séances plénières, comités, commissions, groupes d'étude, rapports, activités futures, budget, communications, réceptions se succédaient sans interruption, le tout minuté comme dans un journal de télévision. Et le miracle s'accomplit, car miracle il y a. La machine tourne « rond ». Pour atteindre ce but, il faut au président Sir Ronald Gould (Angleterre), un sang-froid à toute épreuve, au secrétaire général, M. Carr (USA), une tête bien organisée et des collaborateurs dévoués, aux congressistes, beaucoup de discipline et de bonne volonté. De tout cela, rien n'a manqué. Ajoutez-y de fréquentes pointes d'humour et un climat général de courtoisie et de gentillesse qui rend bien agréables les rapports entre délégués, aussi bien au cours des séances qu'en dehors d'elles.

Le travail accompli par le secrétariat général au cours de l'année est impressionnant : assemblage d'une documentation énorme, préparation des thèmes d'étude du congrès, actions entreprises en Afrique et en Asie, stages de militants, cours de perfectionnement, aide au recrutement du corps enseignant, missions d'experts, etc. Même en faisant certaines réserves sur la position prise ici ou là par le CMOPE, on ne peut qu'admirer l'ampleur de l'œuvre accomplie et la persévérance sans défaut avec laquelle elle se poursuit.

J'ai dit naguère le goût de la CMOPE pour les manifestations spectaculaires. Cette année, deux surtout ont marqué le congrès : la cérémonie d'ouverture où se sont exprimés le premier ministre suédois et le président de la CMOPE. La seconde a été la conférence sur **l'éducation et la compréhension internationale** par M. Dwight Eisenhower. Celui-ci parlait non comme ancien général en chef des armées alliées ni en qualité d'ancien président des Etats-Unis, mais comme président d'une vaste association connue en Amérique sous le nom de « Peuple à peuple ». Avec beaucoup de bonhomie et de simplicité, mais avec une foi émouvante dans l'action qui doit créer, par delà les frontières, les barrières sociales, raciales que dressent les préjugés, des contacts personnels entre gens de tous les milieux et de tous les pays, en utilisant les moyens les plus modernes de communication. Les ressentiments et les préjugés, la suspicion et la peur, l'égoïsme, les mythes jalousement conservés, l'ignorance imposée, autant d'ennemis de la vérité, que les enseignants doivent combattre et lutter jour après jour pour les éliminer.

« Je voudrais pouvoir passer de nombreux jours parmi vous, m'entretenir avec vous et, ce qui est plus important, vous écouter. En effet, je suis profondément convaincu que ce que vous enseignez **aujourd'hui**, et la façon dont vous l'enseigniez, exerceront une influence énorme sur la vie des hommes du vingt-et-unième siècle ; s'il m'était loisible d'épouser intimement vos préoccupations et vos travaux, je crois qu'il me serait alors possible d'imaginer la forme et le caractère de ces années futures. Bien que je ne puisse pas voir personnellement le monde du prochain siècle, je m'y intéresse profondément et intimement ; mes petits-enfants, s'il plaît à Dieu, y passeront la seconde partie de leur vie. »

Les lignes qui précèdent ne prétendent pas résumer toute la conférence, elles essaient seulement d'en donner le ton.

* * *

Le thème d'étude principal du congrès était **l'éducation à l'âge de la technique** pour lequel 35 associations avaient fourni un rapport. M. Th. Richner, président du SLV et membre du Bureau exécutif de la CMOPE était chargé d'en établir la synthèse. Tout le rapport serait à citer ; je me vois obligé de ne détacher que quelques lignes, données en réponse à la question I : Dans quelle mesure l'évolution de la société à l'âge de la technique a-t-elle modifié ou transformé complètement le concept de l'homme et de sa personnalité, sur lequel repose le système d'enseignement des différents pays ?

« La question posée à propos du concept philosophique a provoqué ici et là de l'étonnement. Il a été souligné que la tâche éducative ainsi que la philosophie sur laquelle elle repose demeurent inchangées, quels que soient les changements survenus dans les circonstances extérieures. Les qualités requises de l'éducation conservent également leur signification pour le succès de l'enseignement. Le choix du matériel d'enseigne-

ment ne présente pour lui qu'une importance secondaire. Les disciplines qu'elles concernent, la technologie, les sciences naturelles, voire les humanités permettent — entre les mains d'un enseignant compétent — d'atteindre de la même façon les objectifs qu'il s'est assignés.

L'avis est exprimé d'autre part que, dans la pratique, on ne crée pas au préalable un nouveau concept philosophique auquel les mesures éducatives devront se conformer.

Les deux se produisent simultanément, sinon parfois en sens inverse ; l'exactitude de cette thèse est démontrée par certains rapports qui signalent simplement que l'introduction de la technique a été si rapide qu'il n'y avait guère le temps de faire de la philosophie. »

* * *

Il n'est guère possible de discuter et de mettre au point des textes et de les discuter dans une assemblée de plusieurs centaines de congressistes. C'est pourquoi pendant deux jours, le congrès s'est divisé en quatre groupes de travail examinant les divers aspects du thème étudié :

1° **la planification de l'enseignement** qui doit viser un double but :

a) préparer les hommes à exercer les activités professionnelles et techniques nécessaires pour gagner leur vie dans la société moderne et contribuer effectivement à la prospérité commune.

b) renforcer et sauvegarder les valeurs morales et spirituelles et préparer les hommes à vivre librement et dignement dans une société moderne où la technologie est devenue une des grandes forces modifiant la vie des hommes.

2° **Les programmes scolaires et les plans d'études** qui doivent être constamment réévalués et révisés.

3° **Les relations au sein de la famille et de la communauté** en associant les parents aux responsabilités de l'éducation et en faisant intervenir des services sociaux bien organisés pour les enfants qui restent sans surveillance.

4° **Le perfectionnement des maîtres** en adaptant de façon continue l'enseignement des sciences expérimentales et des sciences humaines, en particulier la psychologie de l'enfant et de l'adolescent ; en assurant aux maîtres une ouverture vers le monde économique et une compréhension claire des changements qui se produisent autour d'eux.

* * *

Je crains que cet article, certes, trop long, ne donne qu'une idée bien fragmentaire des travaux du congrès. Notons encore une excursion à Upsala avec visite de la bibliothèque universitaire, une visite d'une fabrique de produits pharmaceutiques et une cérémonie sur la tombe de D. Hammarskjöld, secrétaire général de l'ONU, mort au service de la paix.

G. W.

Résolution N° 1

Le perfectionnement des maîtres en exercice

La 31e Conférence internationale des délégués de la FIAI, réunie à Stockholm du 26 au 29 juillet 1962, considérant

- que le perfectionnement des maîtres en exercice est un des facteurs essentiels de la qualité et de l'efficacité de l'éducation donnée dans les écoles, ainsi qu'un rayonnement culturel et social de l'école et des maîtres,
 - que les besoins nouveaux de la société, consécutifs à la rapide évolution du monde moderne, comme les progrès accomplis dans le domaine des sciences et des techniques, entraînent des modifications profondes de l'organisation, du contenu, des méthodes et des moyens de l'éducation scolaire,
- rendent nécessaires un enrichissement et un renouvellement de la formation des maîtres tout au long de leur carrière...

constate

- la nécessité d'offrir aux enseignants toutes les possibilités de perfectionnement culturel et professionnel,
- l'insuffisance des mesures prises dans ce domaine par les autorités responsables, notamment : l'insuffisance des moyens matériels qu'elles accordent aux organisations d'enseignants qui participent à cette tâche, et l'insuffisance des facilités données aux instituteurs qui désirent se perfectionner,
- l'absence fréquente de coordination sur les plans local, régional et national en matière de perfectionnement,
- le fait que, dans certains pays, les organisations représentatives des enseignants ne sont pas associées à la préparation et à l'exécution des programmes officiels de perfectionnement des maîtres en exercice malgré les efforts remarquables déployés par un grand nombre d'associations nationales d'instituteurs.

La 31^e Conférence internationale de la FIAI

recommande

aux autorités responsables et aux associations nationales de prendre les mesures nécessaires pour assurer à tous les maîtres en exercice les possibilités de se perfectionner dans les meilleures conditions possibles, par :

- la création d'instituts spéciaux, ou la création de cours spéciaux dans les écoles normales et les universités,
- l'octroi de congés d'études permettant l'organisation de stages de visites de classe,
- l'organisation de cours par correspondance, etc.

Les programmes devraient comprendre entre autres : Les informations concernant les progrès de la psychologie ;

L'éducation et la démocratie ;

Les problèmes de l'éducation dans le monde moderne et dans les pays en voie de développement ;

Les problèmes sociaux et les loisirs de la jeunesse ;

Les voies et moyens de promouvoir la compréhension internationale.

Résolution N° 2

L'enseignement des langues étrangères à l'école primaire et la compréhension internationale

La 31^e Conférence internationale des délégués de la FIAI, réunie à Stockholm du 26 au 29 juillet 1962,

constatant

d'une part :

- que les développements scientifique, technique, économique, culturel et politique provoquent un rétrécissement accéléré de notre monde moderne et une

interdépendance toujours plus étroite entre les hommes ;

- qu'un nombre sans cesse croissant de gens sont amenés par leur travail, leurs études et leurs loisirs à entretenir des contacts avec des étrangers et par conséquent éprouvent le besoin de posséder certaines connaissances d'autres langues que la leur ;
- que cette évolution doit être encouragée et envisagée comme un fait dont les conséquences sont irréversibles ;

d'autre part :

- que le développement de la science et de la technique a permis la création de moyens de destruction de masse sans précédent et qu'en conséquence l'aspiration des peuples à la paix doit plus que jamais trouver les moyens de s'exprimer et de s'imposer ;

considérant

- que l'étude des langues étrangères stimule le désir de mieux connaître la culture d'autres groupes humains ;
- que la possession d'une langue étrangère peut constituer une importante contribution à une meilleure compréhension internationale en facilitant les contacts humains et les conditions d'une coexistence pacifique ;

déclare

- que durant sa scolarité chaque enfant devrait avoir la possibilité de bénéficier de l'enseignement d'une langue étrangère au moins ;
- qu'en conséquence, durant la période de scolarité obligatoire, on enseigne au moins une langue étrangère ;

considérant en outre

- que divers facteurs, parmi lesquels il faut citer la pénurie de maîtres qualifiés, les effectifs pléthoriques des classes, l'insuffisance des auxiliaires audiovisuels mis à disposition, les méthodes surannées, les traditions dépassées, font obstacle au développement de l'apprentissage des langues ;
- que toutefois les résultats d'études et d'expériences, ainsi que la pratique d'un enseignement normal dans les classes, prouvent que dans des conditions favorables l'étude d'une langue étrangère peut être considérablement développée, avec de bons résultats, tant en abaissant l'âge du début qu'en augmentant le nombre des élèves qui en bénéficient ;

recommande

à ses Associations membres qu'elles prennent, partout où cela sera possible, les mesures utiles afin d'encourager l'étude d'une langue étrangère dans les meilleures conditions possibles.

La conférence recommande en outre à ses Associations affiliées qu'elles accordent toute leur attention aux suggestions et considérations suivantes, en les adaptant aux conditions particulières de leur pays :

(a) L'enseignement d'une langue étrangère doit tendre avant tout à doter l'élève d'un moyen pratique de communication et à favoriser la compréhension internationale ;

(b) L'étude d'une langue étrangère devrait débiter le plus rapidement possible dès la période de scolarité obligatoire ;

(c) Le choix de la langue la plus utile à étudier doit se baser non sur la tradition, mais bien sur les réalités présentes et futures de la société ;

(d) La possibilité d'une application exclusive de la méthode directe dans les débuts de l'enseignement ;

e) La nécessité de conduire des expériences au cours desquelles une langue étrangère sera enseignée dès le début de l'obligation scolaire et même déjà à l'école maternelle ;

f) Le problème du recrutement d'un personnel enseignant suffisamment qualifié ;

(g) l'utilisation et le perfectionnement des auxiliaires audio-visuels et des laboratoires de langue ;

(h) La correspondance et les échanges entre maîtres et élèves.

Communication de la CMOPE concernant la situation des enseignants à Haïti, septembre 1962

La Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante (CMOPE) a pour objet de propager l'idée d'une éducation orientée vers la compréhension des peuples et la bonne volonté internationale pour la sauvegarde de la paix dans la liberté et le respect de la dignité humaine. La Confédération se préoccupe constamment des droits professionnels des enseignants et des possibilités d'éducation des enfants dans toutes les parties du monde.

Lorsque les droits professionnels des enseignants sont menacés ou supprimés, lorsque les maîtres ne sont pas libres d'enseigner avec objectivité, sans crainte ni favoritisme, toute la structure de l'éducation est mise en question. Il est ainsi porté atteinte au droit inaliénable de chaque enfant à une éducation qui le préparera à vivre dignement dans une société libre.

En outre, la CMOPE est consciente du rôle capital que doivent jouer les organisations d'enseignants pour permettre à ces derniers de remplir leur tâche. A cette fin, les enseignants doivent avoir le droit de former des associations et leurs dirigeants doivent avoir la possibilité de s'acquitter du mandat qui leur a été confié par leurs organisations respectives, sans crainte de persécution.

Dans cet esprit, la Confédération a constaté avec une inquiétude croissante qu'aucun changement ne s'est produit dans la situation à Haïti où le droit à une éducation objective est dénié, où des pressions à la fois morales et physiques sont exercées sur les enseignants, afin de les obliger à se conformer aux directives du gouvernement ou à quitter le pays, et où l'association nationale d'enseignants, dont le secrétaire a dû demander droit d'asile à l'étranger, a été forcée de suspendre ses opérations.

En conséquence, la CMOPE appelle l'attention de ses 131 membres nationaux de 81 pays sur la situation à Haïti. La Confédération invite les Nations Unies et ses institutions spécialisées à étudier cette situation et, dans la mesure où il a été porté atteinte, dans ce pays, aux principes énoncés ci-dessus, à indiquer les changements qui devraient intervenir dans la politique du gouvernement en vue de permettre aux enseignants de remplir leur tâche en tenant compte de leurs droits professionnels et d'assurer à tous les enfants une égalité d'accès à l'éducation.

XXV^e conférence de l'instruction publique Genève 1962

Chaque année, dans la première quinzaine de juillet, se tient à Genève la Conférence internationale de l'Instruction publique. Cette année, elle a eu lieu du 2 au 13 juillet, avec la participation des représentants de 86 gouvernements.

Une séance solennelle a permis d'évoquer tout le travail accompli au cours des vingt-cinq premières conférences, car, si le Bureau international de l'Education a été fondé en 1929, la première conférence s'est réunie en 1934.

Depuis la guerre, c'est sous l'égide de l'Unesco que travaille le Bureau international de l'Education, organe exécutif de la Conférence internationale. Soulignons que la Conférence est un organisme intergouvernemental dont les délégués sont désignés par les ministères de l'Instruction publique de chaque Etat. Cependant, les délégués des associations internationales d'éducation et des fédérations d'enseignants sont toujours invités à titre d'observateurs ; des liens très cordiaux existent entre le Bureau international de l'Education et nos associations ; nos travaux y sont suivis avec attention et bienveillance, et la riche documentation, concernant l'école et l'éducation en général, est toujours mise très gracieusement à la disposition de tous ceux qu'elle intéresse.

Trois objets figuraient à l'ordre du jour de la Conférence de 1962 :

1. — L'examen des rapports gouvernementaux ;
2. — La planification de l'éducation ;
3. — Le perfectionnement des maîtres primaires en exercice.

Le premier sujet est préparé par les rapports des 86 Etats sur le mouvement éducatif dans leur pays au cours de la dernière année. Ils forment un imposant volume de près de 550 pages. Ils sont lus, on pourrait même dire épluchés avec la plus grande attention et chaque délégation, à tour de rôle, doit répondre aux questions qui lui sont posées à propos de son rapport. Il n'est pas rare que 15 à 20 demandes d'explication se fassent jour pour un seul rapport, sans compter les questions écrites. Il est même amusant de voir ces messieurs — ou ces dames — qui sont généralement de hauts personnages dans leurs ministères et plus habitués à faire passer des examens que de subir un flot de questions — être quelquefois embarrassés pour leur réponse, car « la complexité croissante des problèmes qui se posent aux autorités scolaires provoque la prolifération des services administratifs » et, dans un grand pays, il est difficile d'être au courant de tout ce qui se passe.

Le deuxième sujet, très actuel, la planification de l'éducation offre de larges perspectives. La rapporteur estime qu'il est inutile de « revenir sur les arguments qui justifient l'importance du problème de la planification éducative et sur les possibilités que représente pour l'avenir même de l'éducation un système de prospection des ressources et des besoins. Le problème n'est sans doute pas facile... et les positions adoptées par les pays à l'égard de la planification sont fort diverses. Dans ce domaine, l'utilité des échanges d'expérience entre différents pays est évidente.

Enfin, le troisième sujet, le perfectionnement des maîtres en exercice offre aussi un intérêt de tout premier plan. D'abord, parce que la pénurie du corps enseignant primaire est générale et que dans bien des pays, on s'est vu obligé de confier des classes à du personnel insuffisamment qualifié. Un effort tout particulier doit donc être entrepris pour doter ces éléments inexpérimentés d'un complément de science et de formation, afin qu'ils puissent, dans la mesure du possible, être intégrés dans les cadres réguliers de la profession, en conquérant les diplômes nécessaires.

Un deuxième groupe d'intéressés est formé par les enseignants primaires qui désirent obtenir une quali-

fication plus poussée et acquérir de nouveaux titres pour occuper un poste plus élevé dans la hiérarchie.

Mais surtout, les conditions actuelles de la science et de la technique modifient les conditions de notre vie avec une telle rapidité que les connaissances acquises au cours de la formation des instituteurs et des institutrices sont souvent bien insuffisantes pour adapter l'enseignement aux nouvelles découvertes qui se font chaque jour. Il convient donc de donner la possibilité à tous ceux qui tiennent une classe primaire de se mettre au courant de ce qui se fait et de ce qui se passe dans un monde où l'évolution s'accélère.

Ces problèmes posent d'innombrables questions. Relevons seulement qu'à côté de l'action des autorités scolaires, nos associations d'enseignants accomplissent dans ce domaine un effort efficace par les publications qu'elles adressent à leurs membres, par les études qu'elles entreprennent, par les cours qu'elles organisent. Ici, comme sur beaucoup d'autres terrains, une collaboration active entre autorités et associations du corps enseignant ne peut être que profitable à tous.

La FIAI a mis à son ordre du jour le même thème d'étude. Il est intéressant de comparer les recommandations issues de la Conférence gouvernementale à celles qui ont été adoptées par les représentants des enseignants eux-mêmes.

G. W.

Congrès de la National Union of Teachers (Scarborough, Pâques 1962)

L'Union nationale des enseignants d'Angleterre et du Pays de Galles est la plus importante des associations pédagogiques de l'Europe occidentale car elle groupe près de 240 000 membres de tous les ordres d'enseignement, des écoles maternelles aux facultés universitaires. D'ailleurs, en Angleterre et au Pays de Galles, on appelle « enseignement primaire » l'enseignement obligatoire dispensé aux enfants de 5 à 7 ans (classes enfantines) et de 7 à 10 ans et d'avantage (classes juniors). Il est conçu comme la première partie d'un tout et conduit, à l'âge de 11 ans, à l'enseignement secondaire, qui n'est plus séparé de l'enseignement primaire, comme c'était le cas avant 1945, lorsque l'enseignement dit « élémentaire » comprenait toutes les années de l'enseignement obligatoire »¹.

Cependant, le problème de l'unité se pose devant la NUT. Vis-à-vis de l'extérieur d'abord. Il existe encore beaucoup d'associations intéressantes des catégories d'enseignants, maîtres et maîtresses principaux des écoles secondaires, maîtres des écoles techniques, etc, ainsi qu'une Union des maîtres d'école relativement importante. Les rapports entre ces groupements et la NUT n'ont pas toujours été excellents ; mais au cours de cette dernière année, des contacts ont été pris pour essayer d'arriver à une fusion. Ils n'ont pas abouti, mais un résultat, au moins, a été obtenu, c'est que les luttes ouvertes ont cessé et qu'on envisage une certaine collaboration. Il va sans dire qu'une association bien vivante, formée d'éléments de même catégorie, hésite à fusionner avec une organisation aussi puissante que la NUT où elle aurait l'impression de se perdre dans la masse des membres de celle-ci.

A l'intérieur de l'association, le problème se pose aussi. Certaines catégories d'enseignants estiment que la NUT n'attache pas une sollicitude suffisante à leurs

problèmes particuliers, et, d'autre part, il est bien évident que des courants d'idées très différentes existent au sein de l'Union. Les Anglais ont toujours tenu à faire place, à l'opposition, et comme je le citais l'an dernier, ils attachent une très grande importance à la liberté d'expression de cette opposition. Les propositions de l'exécutif sont donc largement discutées et il n'existe pas de majorité automatique, car la noble incertitude de l'urne joue toujours.

Si le problème de l'unité est réel, il convient de dire qu'il ne présente pas, pour l'instant, une acuité inquiétante. Quelques lignes dans le rapport de l'exécutif et un vœu invitant ce dernier à continuer ses efforts pour établir un plan de collaboration acceptable pour tous.

Le congrès de Scarborough a remporté le même succès que ses prédécesseurs. Organisation parfaite et la tâche du comité local n'est pas une sinécure, car il s'agit de recevoir quelque 3000 délégués, pour une semaine entière. Il est vrai qu'à Pâques, les hôtels des stations balnéaires anglaises ne connaissent pas la grande affluence ; mais avec le développement de la motorisation, la foule des grandes villes se rue vers la mer, et à la fin du week-end prolongé de Pâques, nous avons eu l'occasion de croiser des files de quinze à vingt kilomètres de voitures attendant, avec une patience toute britannique que se dénouent des embouteillages impressionnants. Cette bonhomie, cette gentillesse, qui rendent la vie collective si agréable, sont un des éléments qui donnent son prix à un séjour en Angleterre, tant les gens y ont l'air détendu et le sourire facile.

Le congrès s'est ouvert, comme d'habitude, le samedi de Pâques, avec la solennité traditionnelle. La première séance est consacrée à l'installation du nouveau président — la charge est annuelle — et à l'audition de son discours, M. J. England, de Birmingham, était le nouvel élu. C'est un homme plein d'humour et son exposé a suivi à la lettre le conseil qui me fut donné autrefois par un aimable gentleman : « Si vous devez parler devant un auditoire anglais, essayez de le faire sourire au moins une fois toutes les cinq minutes, il vous en saura gré ». Tout au long de son message, le président a déchainé des éclats de rire tempétueux et, dans la suite, en conduisant les détails, il a désarmé par un mot à l'emporte-pièce soit un orateur trop ardent, soit des interrupteurs excités.

Se déclarant « instituteur moyen » et fier de l'être, le président s'est défendu de vouloir faire un exposé pédagogique devant des collègues mieux informés que lui, et de donner des conseils à des auditeurs dont la moitié au moins sont ses supérieurs. « Quand un politicien désire comme récompense un siège à la Chambre des Lords, son souverain peut en faire un noble, mais il est hors de son pouvoir d'en faire un gentleman. Les membres de l'Union ont été assez aimables pour faire de moi un président, mais ni eux, ni n'importe quel autre ne peut me transformer en pédagogue scientifique (educationist) ».

Il examine ensuite comment la démocratie peut se réaliser pratiquement au sein même de la NUT. Par petites touches spirituelles, il définit les conditions d'un compromis entre les revendications de l'individu et les exigences de la collectivité, entre les responsabilités de la majorité et les droits et devoirs de la minorité. Ce fut une belle leçon de syndicalisme pratique.

La deuxième grande solennité se déroule le jour de Pâques. Il s'agit du culte consacré à l'éducation et aux enseignants dans la plus grande église de Scarborough, où l'Evangile est lu par le président de la NUT et le

¹) Note du rapport de la NUT à la FIAT sur le perfectionnement des maîtres en exercice, juin 1962.

sermon prononcé par l'archevêque d'York, et la liturgie tout entière souligne l'importance de l'éducation dans la vie du pays.

Et puis, le lundi de Pâques, le travail sérieux commence et l'ordre du jour est extraordinairement fourni. Les séances sont divisées en séances publiques où les invités sont les bienvenus, et en séances privées où ils n'ont pas accès. Je n'ai jamais très bien compris cette distinction car on peut lire le lendemain le compte rendu des unes et des autres dans la presse du pays et, en tout cas, quelques jours plus tard dans le « Schoolmaster », journal officiel de la NUT.

« Le congrès est si considérable que les impressions sont fragmentaires. Dans de petites assemblées, un mouvement d'opinion est facilement reconnaissable et aisé à interpréter. Il peut être querelleur, ou apathique ou enthousiaste. Il peut être sûr de lui, ou soupçonneux, ou confiant. L'auditoire peut être divisé en deux parties, finalement reconnaissables et dont l'opposition est née d'un antagoniste tout à fait étranger au sujet de discussion.

Mais dans un congrès de deux mille délégués, avec comme base des discours de cinq minutes, aucun courant évident émerge. Les orateurs n'ont ni le temps, ni l'occasion d'établir un contact intime avec leur auditoire ou même de développer un argument rationnel. C'est pourquoi l'auditoire tend à se partager en petits groupes d'opinion dans les différentes parties de la salle. Ici, on peut être querelleur, là, apathique, ailleurs, enthousiaste. Ici, les différences sont basées sur une chose, là sur une autre.

Les délégués au congrès sont donc portés à colorer leurs opinions d'après la couleur du groupe qui les entoure. S'ils sont dans un groupe raisonneur, ils penseront que le congrès est raisonneur. Dans un groupe apathique, ils le jugent apathique. S'ils siègent au parterre, ils ne savent pas comment les groupes peuvent être localisés. S'ils sont sur le podium, ils constatent l'existence de groupes, mais ils n'ont qu'une petite idée des motifs qui sont derrière les lignes de séparation. Quand ils retournent à la maison, ils rapportent leur opinion sur le congrès tel qu'il leur est apparu de l'endroit où ils siégeaient. S'ils avaient été assis ailleurs, il leur serait apparu très différent !

Cette opinion que j'ai citée longuement me semble parfaitement justifiée. Il est difficile — et naturellement la difficulté est plus grande encore pour un étranger — de saisir l'opinion générale des délégués, car tous les orateurs sont applaudis, mais pas toujours par la même partie de l'auditoire.

Cette année cependant, la lutte, sur les sujets principaux, semblait se préciser entre les « militants » et les « modérés », c'est-à-dire entre l'opposition qui réclame des mesures radicales et immédiates et les partisans de l'exécutif, qui s'assignent des buts plus modestes, à échéance plus lointaine, car ils saisissent mieux les difficultés de réalisation. A Scarborough, victoires et défaites des uns et des autres se sont succédé et on peut conclure au match nul.

Le principal point à l'ordre du jour était, comme il se doit, le problème des salaires. Leur fixation appartient à un comité paritaire, dit comité Burnham, mais alors que celui-ci était parvenu à donner quelque satisfaction aux enseignants, le gouvernement, contrairement à la pratique suivie jusqu'ici, est intervenu pour limiter ces avantages, en invoquant la situation économique du pays et en proposant le blocage des salaires. (maximum d'augmentation autorisée : 2 1/2 %). Cette

intervention a été très mal jugée et on est allé jusqu'à la grève ; mais sans succès et les négociations sont en cours. Les revendications actuelles demandent que l'échelle des traitements aille de 775 livres à 1375 (9700 fr. suisses à 17 200).

Une autre demande, particulièrement énergique concerne l'effectif des classes ; elle a pris la forme d'un ultimatum : l'effectif des classes, dans les écoles primaires et secondaires doit être au maximum de 30. Les membres de la NUT sont invités à refuser de prendre des classes de plus de 30 élèves après septembre 1966, si le gouvernement ne donne pas des preuves d'une action effective.

Le congrès de la NUT, comme tous les congrès d'enseignants a deux buts : mettre devant les yeux du public les vœux et aspirations du corps enseignant, et ce but a été largement atteint car la grande presse a donné de larges extraits des débats et des résolutions. Comme un des rédacteurs du « Schoolmaster » le constate, jamais le public n'a été aussi bien informé, et chacun a pu se rendre compte de ce que demandent les enseignants pour le développement de l'école et pour la valorisation de leur profession.

Le deuxième but est l'établissement des directives qui orienteront l'action de l'exécutif au cours de l'année qui vient. Ce qui a caractérisé ce congrès, c'est l'accent mis sur la façon dont ces directives doivent être interprétées : on a fixé que ce n'est pas l'exécutif qui est le souverain, mais l'assemblée des délégués formant le congrès. On a exigé qu'un referendum soit organisé au cas où l'action directe était entreprise, les maîtres doivent rompre leur contact. On a voulu ainsi unir plus étroitement la base et le sommet.

Comme toujours l'hospitalité anglaise a placé ses invités dans une situation privilégiée, et ceux-ci ont été comblés d'attentions. Que nos collègues britanniques en soient sincèrement remerciés. G. W.

Congrès des enseignants et des éducateurs Wiesbaden - Pentecôte 1962

L'Arbeitsgemeinschaft Deutscher Lehrerverbände (AGDL) a tenu, dans la semaine qui a suivi Pentecôte, son congrès bisannuel (12-17 juin 1962).

Chaque fois que, depuis l'effondrement de 1945, j'ai l'occasion de me rendre en Allemagne, c'est pour y constater les extraordinaires progrès qui s'y réalisent d'une année à l'autre, dans tous les domaines, de la reconstruction des villes ravagées et de la vie économique, aux réalisations artistiques et aux préoccupations intellectuelles. La Fédération des enseignants n'échappe pas à cette évolution. Alors qu'en 1947, elle était limitée aux éducateurs de la zone britannique avec 13.000 membres, elle comptait 58.000 membres en 1950, 94.000 en 1955 et 110.000 en 1962. C'est de beaucoup la plus forte organisation des enseignants allemands et elle a encore de grandes possibilités de recrutement. Elle groupe d'ailleurs les enseignants de toutes catégories, des écoles maternelles aux facultés universitaires.

Comme je l'ai déjà, à plusieurs reprises, exposé dans ces colonnes, chacun des Etats allemands a son organisation, et nous sommes bien placés, en Suisse, pour comprendre ce fait et pour ne pas nous en étonner. Ce qu'il y a de particulier, dans les congrès allemands, c'est qu'en dehors des séances générales où siègent tous les délégués, se tiennent des séances de groupes par catégorie, (par exemple, groupe de l'école populaire, des écoles professionnelles, des écoles de commerce, etc.) ou par intérêt (groupe pour les échanges internationaux, pour l'éducation physique, pour le film, la ra-

dio et la télévision, etc.) et chacun de ces groupes étudie les questions qui leur sont propres, ce qui doit plutôt compliquer la tâche des organisateurs des congrès.

Le problème de l'unité intérieure de l'AGDL ne se pose donc pas entre les catégories d'enseignants dont le comité central coordonne et harmonise les vœux et les tendances ; le plan de clivage se produit devant le problème syndical ; en effet l'AGDL a décidé, peu après sa reconstitution de se former en syndicat et d'adhérer à la centrale syndicale allemande (DGB). Cette prise de position n'a pas été admise par l'Union bavaroise des instituteurs et institutrices, qui représente le 21 % des membres de l'AGDL. Pour éviter une scission, on a conservé l'AGDL qui englobe toutes les associations. Bavaïois compris, et à l'intérieur de l'AGDL s'est constitué le **Syndicat de l'éducation et de la science** (Geverkschaft Erziehung und Wissenschaft) ; le congrès des deux organisations avait lieu simultanément ; cette année, le syndicat a tenu ses assises les deux premiers jours, pour se retrouver du jeudi au samedi avec les délégués bavaïois. Les rapports entre l'Union bavaroise et les autres associations des Etats sont réglés par une convention qui fixe les directives de l'action commune. Cette convention vient d'être renouvelée en adoptant de nouvelles directives car des grincements assez sensibles s'étaient produits entre les deux partenaires ; les modifications décidées par une commission spéciale ont été acceptées à Wiesbaden.

Ce qui caractérise l'association allemande, c'est son dynamisme ; sans doute, son action revendicative est énergique, quoique le poids en soit supporté d'abord et surtout par les associations locales, puisque, comme chez nous, chaque Etat est souverain en matière scolaire et les traitements dépendent de chaque gouvernement. Mais le gros effort porte sur l'opinion publique et sur les autorités pour leur présenter les problèmes scolaires, les associer à la solution de ces problèmes, les intéresser au sort de l'école pour que celle-ci soit toujours mieux adaptée aux temps nouveaux et que tout enfant, quel que soit les possibilités financières de sa famille puisse poursuivre ses études aussi loin que le lui permettent ses aptitudes ; de plus, il faut que ces aptitudes soient décelées, que l'élève soit orienté vers la voie qui lui convient. Pour avoir un pays prospère et heureux, les jeunes doivent être bien préparés ; pour que les écoles puissent s'acquitter de cette tâche, elles doivent disposer des hommes et de l'équipement nécessaires. Les crédits qui y seront affectés constituent le plus sûr investissement que le pays puisse faire.

L'action dans ce sens s'exerce naturellement auprès des autorités, mais aussi au sein des syndicats qui sont engagés à la soutenir de toutes leurs forces, auprès des milieux de l'économie qui sont convoqués périodiquement à des entretiens (Septembergesellschaft) sur l'avenir de l'école allemande, auprès de la presse, de la radio, de la télévision.

Une autre caractéristique de l'action de l'association, c'est l'ampleur de ses vues et la manière méthodique, scientifique avec laquelle son activité est conduite. En 1958, le congrès de Munich acceptait l'étude d'un plan de réforme de l'enseignement en Allemagne. Après deux ans de travail acharné, comportant l'examen approfondi de toutes les faces du problème, justice sociale, évolution de la société, transformation du monde du travail, vie de la communauté, un plan général des bases matérielles des institutions scolaires fut établi et présenté au congrès de Brême (1960) qui l'accepta. Le cadre de la réforme était donc en place. Il s'agissait de le remplir, ce qui fut l'œuvre des deux dernières an-

nées et si tout le travail n'est pas encore terminé, il est cependant suffisamment avancé pour être présenté cette année au congrès de Wiesbaden.

Notre collègue J. P. Rochat a donné un résumé succinct de ce plan dans son rapport « Vers une Ecole romande » (p. 62 à 64) et a souligné le double but de ses auteurs : réformer l'enseignement et harmoniser les structures scolaires disparates des Etats.

Les discussions du congrès de Wiesbaden ont été serrées, mais elles portaient sur des points de détail de chaque chapitre du plan. Le temps des tribuns intervenant éloquentement sur les principes est pour l'instant révolu : d'innombrables amendements sur un mot, un membre de phrase, ont été discutés, amendés, refusés, acceptés. Cela a donné aux débats une tenue un peu monotone, mais c'était du travail indispensable.

Les discussions furent précédées de deux conférences, l'une d'un juge au tribunal de la République fédérale, sur « Démocratie et éducation », l'autre d'un universitaire sur « Le plan de réforme de l'enseignement allemand ».

La cérémonie d'ouverture comporta de nombreux messages des représentants des autorités, des syndicats et de la CMOPE avec une importante partie musicale ; ce fut une impressionnante cérémonie.

L'ordre du jour des séances ultérieures était tellement chargé que peu de temps restait disponible pour les jours annexes : une excursion d'une demi-journée dans le Taunus et les bords du Rhin et une brillante soirée finale.

Cependant, l'après-midi du dernier jour fut consacré à une manifestation de masse : plus de 8.000 enseignants venant de toutes les parties de l'Allemagne s'étaient donné rendez-vous à Wiesbaden, dont la moitié ne purent trouver place dans la salle du congrès et s'installèrent dans le parc voisin où les haut-parleurs transmettaient les discours. Mme Mosolf, vice-présidente, et M. Rodenstein, président de l'AGDL, entretenaient leur auditoire *intra et extra muros* de la nécessité d'une réforme de l'école et de la situation juridique et économique de l'enseignant. Cette manifestation grandiose a fait une vive impression dans toute la République fédérale ; le ton des discours fut particulièrement énergique et, le même jour, la radio en donnait des passages importants ; c'est bien une preuve de la considération dont jouit l'AGDE auprès de l'opinion publique du pays.

Au cours des exposés fut évoqué ce que nos collègues allemands considèrent comme une menace contre leurs efforts : le gouvernement fédéral est en train d'étudier un projet de loi qui fixerait pour tous les Etats un maximum unique des traitements pour les enseignants du premier et second degré ; deux buts seraient ainsi atteints : d'abord une stabilisation pour une longue période des traitements et ensuite une harmonisation du statut des fonctionnaires dans tous les Etats. Pour cela, il serait nécessaire de modifier un des articles de la Constitution fédérale.

Les enseignants s'opposent avec véhémence à ce projet : « unifier les traitements des enseignements et fixer des salaires de base maxima, c'est déjà empiéter, en contradiction avec notre Constitution, sur la souveraineté que les Länder détiennent dans le domaine de l'enseignement, car on stopperait par exemple du même coup l'évolution ultérieure de la formation des enseignants. Modifier la Constitution, ce serait encore plus préjudiciable à la souveraineté des Länder en matière d'enseignement : on ne cache pas du tout que c'est l'évolution des traitements dans les Länder qui est en

partie responsable de l'«harmonisation» projetée». (Rapport d'activité de l'AGDL à la FIAI).

* * *

Il convient de souligner avec quel luxe de moyens l'AGDL entreprend ses travaux et soutient ses initiatives : publications importantes (le rapport d'activité au congrès est un volume de 370 pages ; un autre volume de 140 pages donne les avis exprimés dans la presse pour et contre le plan de Brème) et un service de presse, précis et abondant distribué à tous les journaux du pays les informations nécessaires à la compréhension des problèmes scolaires et à l'action des enseignants.

Est-il besoin d'ajouter que l'organisation du congrès fut parfaite et que l'accueil réservé aux hôtes étrangers fut comme toujours extrêmement cordial. Parmi ceux-ci, figurait notre collègue Martin Altwegg, représentant le Schweizerischer Lehrerverein ; six semaines plus tard, il était enlevé brutalement à l'affection des siens. Nous en exprimons nos vives condoléances au SLV.

G. W.

Congrès de la Fédération générale des instituteurs de Belgique

(Bruxelles, 2-5 juillet 1962)

Les instituteurs belges, je le rappelle, sont sollicités par plusieurs associations, la plupart ayant un caractère politique : socialiste, libéral ou catholique. La Fédération générale est totalement indépendante des partis. C'est la plus ancienne des sociétés d'enseignants puisqu'elle a été créée en 1857 et que le congrès de 1962 était le centième. C'est une belle preuve de vitalité et de persévérance. Une autre caractéristique de la FGBI, et la presse belge l'a mise en évidence, c'est que la question linguistique ne constitue pas, pour elle, un problème. Pour chacun des thèmes d'étude, les rapports sont communs, français et flamand. Les discussions se font séparément dans la section wallonne et dans la section flamande, puis, les brouilles étant éliminées, la discussion générale est reprise en commun, chacun parlant dans sa langue et chaque intervention est traduite.

La création même de la Fédération explique cette absence de conflit linguistique puisqu'elle est née en 1870 de la fusion de deux associations d'instituteurs, l'une flamande créée en 1857, l'autre wallonne, de 1862, et au cours des 92 ans d'existence commune aucun problème né de la question des langues ne s'est posé à la fédération. Si donc, à l'intérieur même de la société, le bilinguisme n'a pas constitué un plan de clivage et de division, les difficultés vis-à-vis de l'extérieur n'ont pas manqué. Depuis la fondation de la Belgique, toute la politique du pays a été dominée par le conflit toujours aigu entre le parti catholique et le parti libéral, avec, depuis 1885, l'intervention du parti socialiste. Ces trois partis ont alterné au gouvernement, mais comme leurs vues sur l'école sont très différentes, les écoles publiques belges, qu'elles dépendent de l'Etat, des provinces ou des communes, ont été soumises à un régime de douche écossaise, leur expansion étant freinée ou favorisée par le changement du parti au pouvoir.

Actuellement, les écoles libres (catholiques) comptent dans les écoles primaires le 52 % de la population scolaire, et le 55 % dans l'enseignement moyen (Rapport de la Belgique dans l'Annuaire international de l'Education, Volume XXIII - 1961).

La fédération compte environ 7000 membres, dont bon nombre de retraités. Les pensions de retraite même déjà ouvertes étant automatiquement adaptées aux modifications des traitements, les retraités ont intérêt à soutenir les efforts des associations pour obtenir une amélioration des salaires.

Le congrès a rassemblé environ deux cents délégués, désignés par les cercles locaux ; atmosphère intime car tous les visages sont familiers et les nouveaux venus sont vite intégrés dans l'ensemble. Toutes les manifestations du congrès, qui dure quatre jours, et tous ses travaux sont minutieusement préparés par le comité général, par le bureau exécutif, par le secrétaire général, notre collègue Lepouse, par les rapporteurs surtout dont les travaux paraissent dans le « Journal des Instituteurs ».

Cette année, trois thèmes d'étude avaient été prévus :

- 1 Les pensions
- 2 Les traitements
- 3 Examen critique des incidences du pacte scolaire sur l'enseignement public.

Les deux premiers sujets figurent — hélas ! — à l'ordre du jour de la plupart des congrès de nos collègues belges. Si les lois sur les pensions sont très claires en ce qui concernent leur but, elles le sont beaucoup moins dès qu'on entre dans les détails et donnent le sujet à des interprétations souvent contradictoires, souvent restrictives, et comme un peu partout les pensions des fonctionnaires font beaucoup de jaloux, les hommes politiques en quête d'économies sont tentés de laisser grignoter ce que les agents des services publics considèrent comme leur bien.

Quant aux traitements, bien qu'ils soient automatiquement réajustés lors de la hausse de l'index du coût de la vie, ils sont cependant considérés comme insuffisants, d'abord parce que l'index officiel ne reflète pas fidèlement les hausses de prix, mais encore et surtout parce que les enseignants devraient, pensent nos collègues, voir leur situation améliorée dans l'échelle générale des services publics.

Un des barèmes qui est proposé par la fédération revendique un traitement de base de 108 000 fr. belges pour l'instituteur débutant à 21 ans, (environ 9340 fr. suisses), traitement qui s'élèverait à 206 000 fr. belges après 28 ans de fonction.

D'autre part, la différence entre les traitements de l'instituteur et ceux du « régent » et du licencié devrait être constante du début à la fin de la carrière au lieu d'aller en s'amplifiant.

Le point le plus important était certainement le troisième. Devant l'impossibilité où se trouvait chacun des partis politiques de conquérir la majorité et de pouvoir constituer un gouvernement homogène, il a fallu penser à un gouvernement de coalition, et comme, au cours des années, la question scolaire a été la pierre d'achoppement de toute entente, les trois partis ont signé en 1959 une convention, dite le pacte scolaire, « dans le but de contribuer à l'accroissement du bien-être culturel et matériel du pays, en lui apportant une extension de l'instruction et la paix scolaire ».

Le premier reproche adressé, dès le début, par tous nos collègues belges à ce compromis, c'est qu'il prétend donner une solution définitive à la question scolaire par un pacte politique, conclu entre politiciens, sans que les associations d'instituteurs aient été consultées.

Après trois ans d'application du pacte, la Fédération générale entendait faire le bilan de l'expérience et

examiner quels avantages ou quelles pertes il avait apportés à l'enseignement public. Les rapports de tous les cercles et naturellement le rapport de synthèse préparé à l'usage du congrès sont unanimes dans la condamnation du pacte scolaire et de ses résultats.

Le reproche essentiel, c'est que le pacte scolaire avantage l'enseignement libre aux dépens de l'enseignement public, alors qu'il proclame l'égalité des droits entre les deux enseignements. « L'accroissement du budget de l'Education nationale et de la Culture, condition nécessaire à une extension de l'enseignement, profite pour une part léonine à l'enseignement privé. » Enfin, la paix scolaire, promise par le pacte, n'est pas réalisée, car l'Eglise elle-même n'est pas liée par lui puisqu'elle ne l'a pas signé.

Je crois que la Belgique nous offre un exemple des dégâts que la politique, qu'elle soit confessionnelle ou autre, peut occasionner lorsqu'on veut l'introduire dans l'école. Ni l'école, ni le pays n'ont à y gagner !

A mentionner la séance solennelle d'ouverture, destinée à célébrer le centième congrès et au cours de laquelle le représentant du ministre de l'Education nationale et de la Culture et celui du ministre de la Fonction publique se firent entendre. Puis, très simplement, une gerbe de fleurs fut déposée au pied du monument d'Albert I.

A la fin du congrès, un banquet réunit tous les participants. Discours nombreux, beaucoup d'entrain. Merci à nos collègues belges de leur accueil ! G. W.

VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

VAUD

Bourses, aide, accès aux études

Aide aux études supérieures

Le rapport du Conseil d'Etat sur l'accès aux études supérieures du 23.10.59 dit dans sa conclusion 6 :

« Les obstacles d'ordre financier à la fréquentation de l'Université doivent être supprimés. A cet effet, il est créé un *Fonds cantonal des études supérieures*. »

Les conclusions de ce rapport ont été adoptées par le Grand Conseil en février 1960 et le Fonds créé en 1961.

Voici ses principales dispositions :

Peuvent bénéficier de l'aide : les étudiants suisses dont les parents sont domiciliés dans le canton de Vaud et pour lesquels les conditions financières constitueraient un obstacle aux études (renseignements demandés aux commissions d'impôt de districts).

Aide destinée spécialement aux étudiants de l'Université de Lausanne, mais bourses accordées également à ceux qui ne peuvent faire leurs études qu'ailleurs, par exemple à l'Ecole d'interprètes, à l'Institut dentaire, Genève, à l'Ecole vétérinaire, Berne, à certaines sections de l'EPF, Zurich.

L'aide consiste en :

a) une dispense des finances de cours, qui n'implique pas de remboursement ;

b) une bourse variable selon les conditions et les besoins de l'étudiant, dont une partie devra être remboursée.

L'aide peut aller de la simple dispense des finances de cours à Fr. 2500.— par semestre.

Modalités de remboursement

En général, la bourse est remboursable au 50 % dans les 15 ans qui suivent la fin des études, mais de gros dégrèvements sont consentis à ceux qui remboursent dans les premières années.

Formalités :

Formule de demande d'aide à remplir délivrée par le secrétariat de l'Université ou de l'Epul.

Pour que la décision puisse être prise dans les délais, il faut, en principe, que la demande soit présentée avant le 1er avril pour le semestre d'été et avant le 1er octobre pour le semestre d'hiver.

Une certaine souplesse est cependant nécessaire quant aux délais de présentation des demandes.

Octroi des bourses :

Il est de la compétence d'une commission paritaire formée de professeurs et d'étudiants, le Département étant représenté par le chef du Service de l'enseignement supérieur.

Les requérants sont entendus par une sous-commission, composée d'un professeur et d'un étudiant, qui présente ensuite un rapport à la commission plénière qui, elle, décide.

Préavis est demandé également aux directeurs des écoles suivies précédemment ou aux doyens des facultés, selon le cas.

Aide renouvelable

L'aide est renouvelable chaque semestre pour autant que l'étudiant poursuive normalement ses études et se présente à ses examens dans un délai convenable. Le montant de la bourse, toutefois, peut varier suivant le changement de situation et les besoins de l'étudiant.

Le Fonds cantonal a accordé 44 bourses au 1er semestre de son existence et 130 au semestre suivant.

Les étudiants peuvent également faire appel :

a) au Fonds des bourses universitaires, à disposition du Département de l'Instruction publique ;

b) aux bourses spéciales accordées aux étudiants qui s'engagent à servir l'enseignement secondaire, en particulier pour les mathématiques et les sciences (non remboursables) ;

c) aux bourses de la Direction des écoles de Lausanne ;

d) aux bourses ou aux prêts attribués chaque année par l'Epul, de montants très variables, et prélevés sur des fonds spéciaux ou accordés par des entreprises industrielles.

Les renseignements ci-dessus ne font état que des bourses accordées aux étudiants suisses.

Le coût des études n'est pas le seul obstacle à l'accès aux professions universitaires. De nombreux autres facteurs freinent la démocratisation de l'enseignement supérieur. A ceux qui désirent connaître les multiples aspects de ce problème, je ne saurais que recommander la petite liste d'ouvrages ajoutée en complément de ces lignes. Ils y trouveront de quoi satisfaire un appétit très exigeant.

(Suite, page 668)

Comptes de la Société pédagogique romande.**1. SPR****RECETTES :**

1. Cotisations des sections . . .	16 976.70
2. Société d'assurances . . .	301.—
3. Intérêts	351.90
4. Subvention	127.—
Recettes	<u>17 756.60</u>

DÉPENSES :

5. Comité central	
a) Honoraires	2 950.—
b) Séances	674.30
6. Assemblées des délégués . . .	1 685.—
7. Administration	1 272.10
8. Commissions SPR :	
Ecole romande	2 500.—
9. Délégations	2 377.29
10. Cotisations	515.—
11. Subventions,	
dont Fr. 1000.— à Expo 64	1 805.—
Dépenses	<u>13 778.69</u>

RECETTES	17 756.60
DÉPENSES	13 778.69
BONI d'exercice 1962	<u>3 977.91</u>

dont Fr. 3000.— à verser à Expo 64.

BILAN

Solde créancier au 30.9.62 . . .	6 842.89
Carnet d'épargne	8 313.38
Titres	10 120.—
ACTIF	<u>25 276.27</u>
PASSIF	<u>—.—</u>
Fortune au 30 septembre 1962	25 276.27
Fortune au 1er février 1962 . .	21 298.36
AUGMENTATION de fortune . .	<u>3 977.91</u>

2. Caisse de secours

	Doit	Avoir
Intérêts des titres, rembourse- ment impôt anticipé		649.90
Secours accordés	350.—	
BONI d'exercice	299.90	
	<u>649.90</u>	<u>649.90</u>

BILAN

Caisse	1 079.95
Obligations CFV	17 000.—
Actions CFV	1 390.—
Carnet d'épargne	13 146.68
ACTIF	<u>32 616.63</u>
PASSIF	<u>—.—</u>
Fortune au 30 septembre 1962	32 616.63
Fortune au 1er février 1962 . .	32 316.73
AUGMENTATION de fortune . .	<u>299.90</u>

Du 1^{er} février 1962 au 30 septembre 1962**3. Guilde de documentation SPR**

	Doit	Avoir
Solde en caisse au 1er fév. 1962		2 066.26
Versements des abonnés . . .		14 941.55
Impressions	6 024.85	
Clichés	563.35	
Fournitures diverses, listes de documentation, bulletins de versements, assurance-incen- die, transports, armoires, frais d'administration	1 163.55	
Frais d'envois et de rappels . .	563.90	
Tris de fiches, séance et frais d'exposition	548.50	
Honoraires	2 433.50	
Recettes		17 007.81
Dépenses	11 297.65	
Solde créancier	5 710.16	
	<u>17 007.81</u>	<u>17 007.81</u>

BILAN

Caisse	5 710.16
Carnet d'épargne	739.70
Débiteurs au 30.9.62	888.75
Matériel chez l'administrateur .	28 276.—
ACTIF	<u>35 614.61</u>

RÉCAPITULATION**I. Balance des soldes**

	Doit	Avoir
BCV, compte courant	3 044.—	
Caisse	58.70	
Chèques postaux	3 615.84	
Fonds des Congrès	1 204.30	
SPR		6 842.89
Caisse de secours		1 079.95
	<u>7 922.84</u>	<u>7 922.84</u>

II. Fortunes

SPR		25 276.27
Caisse de secours		32 616.63
Guilde de documentation . . .		35 614.61
30e Congrès SPR, solde débi- teur		4 814.85
Fonds des Congrès	1 204.30	
Pour balance	97 118.06	
	<u>98 322.36</u>	<u>98 322.36</u>

III. Effectifs de la SPR

Vaud	1 875
Jura bernois	750
Neuchâtel	400
Valais	7
Genève :	
UIG Messieurs	184
UIG Dames	275
UAEE	95
	<u>554</u>
	<u>3 586</u>

Corseaux, le 1er octobre 1962.

Le trésorier : *André Pulfer.*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Les trésoriers des sections vaudoise et genevoise, vérificateurs des comptes pour l'exercice 1962, ont examiné, le 12 octobre 1962, les comptes arrêtés au 30 septembre, à l'exception du compte « Educateur » qui se termine au 31 décembre. Pour ce dernier compte, la vérification a porté sur la période se terminant au 30 septembre.

Ils ont contrôlé le journal et les pièces justificatives, procédé à des pointages dans les comptes, et ont constaté l'exactitude du tout.

Ils proposent à l'assemblée de donner décharge au trésorier de sa gestion, avec remerciements pour son dévouement. (Signé) P. Haubrechts, A. Rochat.

BUDGET 1963

DÉPENSES

	1963	
1. Assemblée des délégués		
Assemblée annuelle	750.—	750.—
2. Comité central		
a) Honoraires	4 600.—	
b) Frais de séances	3 000.—	
c) Frais de séances du Bureau	800.—	
d) Frais de remplacement et de délégations	3 500.—	
Total	11 900.—	11 900.—

3. Commissions

a) de l'« Educateur »	Sur compte « Educateur »	
b) de la Guilde	Sur compte « Guilde »	
c) des lectures	450.—	
d) des moyens audio-visuels	500.—	
e) des affaires scol. intercant. (Ecole romande)	3 000.—	
f) de vérification des comptes	150.—	
Total	4 100.—	4 100.—

4. Secrétariat

a) Honoraires	600.—	
b) Location	200.—	
c) Frais d'administration	2 000.—	
Total	2 800.—	2 800.—

5. Cotisations

(FIAI, CMOPE, etc.) 500.—

6. Subventions et contributions

1 000.—

7. Divers

500.—

Total	2 000.—	2 000.—
Total	21 550.—	21 550.—

Bibliographie

1. Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'accès aux études supérieures et aux diverses professions universitaires (du 23 octobre 1959) ;
2. Les étudiants en Suisse : Publication du Bureau fédéral des statistiques, Berne 1961 ;
3. Préparation aux carrières de l'avenir (A la conquête de l'an 2000). Edité par « La Suisse », société d'assurances, en collaboration avec l'Association suisse pour l'orientation professionnelle).

R. S.

Association vaudoise des directeurs de chant

C'est ce samedi 27 octobre à l'Ecole normale, à Lausanne, qu'a eu lieu la « Journée » annuelle de l'AVDC.

- 9 h. 15 Assemblée générale.
- 9 h. 45 Causerie.
- 11 h. 00 Récital.
- 11 h. 15 Travail choral.

Bienvenue à tous, membres ou non. Le programme est alléchant !

Le comité.

A.V.M.G. - Estafettes, obstacles, engins, jeux

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise les mercredis 31 octobre et 7 novembre, un

cours de gymnastique dirigé par M. Roland Clément, ch. de la Fauvette 26 à Lausanne, tél. 32 41 01.

Ce cours aura lieu au collège de Béthusy et débutera à 14 h. 15. L'accent sera porté sur les courses d'estafettes, avec ou sans obstacle, engins, jeux et divers.

Invitation cordiale à tous. Remboursement de la moitié des frais de voyage aux membres AVMG. Inscription obligatoire en s'annonçant au directeur deux jours avant l'ouverture du cours. Assurance facultative : 2 fr. 80.

Le chef technique AVMG : R. Yersin.

Mémento

27.10.62 : Assemblée générale de l'Association vaudoise des directeurs de chant.

31.10.62 : AVMG : estafettes, obstacles, engins, jeux.

3.11.62 : Assemblée des délégués SPR, Yverdon.

7.11.62 : AVMG : Concours, petits jeux et divers.

10.11.62 : AVMG : Journée de jeu : basketball.

1.12.62 : Cours de volleyball (fixé d'abord au 24.11.)

26-31.12.62 : Cours d'hiver de la SSMG.

26.1.63 : Congrès SPV.

GENÈVE

GENÈVE

Jubilé de l'Institut des sciences de l'éducation (Institut J.-J. Rousseau)

Quand cet article paraîtra, les fêtes du Jubilé seront passées, mais leur souvenir ne s'effacera point de la mémoire des anciens élèves de l'Institut, de ceux qui

ont reçu de lui l'esprit de leur métier, la sève de leur savoir.

Chacun aura lu dans maints journaux d'avant et après le 21 octobre, tout ce que l'on peut savoir sur l'Institut, ce qu'il a fait pour l'enfant en se mettant résolument, dès le début, au service des éducateurs.

Ce n'est donc pas dans notre hebdomadaire SPR qu'on trouvera un compte rendu de la commémoration du cinquantenaire de la fondation de l'« Institut J.-J. Rousseau ».

Je ne veux rappeler ici que les deux moments où la Société pédagogique romande a marqué son attachement profond à cet Institut qu'elle a vu naître.

Le premier témoignage, c'est le message de sympathie que le président de la SPR, Ernest Briod, adressa le 28 octobre 1912 à Pierre Bovet, premier directeur. Voici quelques passages de cette lettre parue dans l'*Intermédiaire des Educateurs*, No 2 :

« Cher Monsieur,

Je voudrais vous prier de vouloir être jeudi mon interprète auprès des étudiants de l'Institut J.-J. Rousseau et auprès de toutes les personnes qui s'y intéressent en acceptant de leur dire tout l'intérêt que l'école romande, l'école primaire spécialement, prend à la nouvelle institution et tout ce qu'elle en attend...

Que ceux qui, ainsi que les professeurs de l'Institut J.-J. Rousseau, vouent leurs efforts à la solution des problèmes difficiles que soulève la psychologie expérimentale, soient assurés de la reconnaissance des éducateurs ; elle peut être tardive, elle peut être entravée par des préjugés divers, mais elle leur viendra certainement. Je fais les vœux les plus ardents pour que les instituteurs romands sachent tirer parti des travaux de l'Institut et collaborent à ses travaux en lui fournissant les éléments d'observation dont il a besoin. »

La deuxième occasion se présenta en 1921, année critique à tous égards. Les rênes de la SPR venaient de passer à Genève, entre les mains de E. Duvillard, président, et R. Dottrens, secrétaire. L'administration de l'« Educateur » avait été remise à la maison Payot, à Lausanne.

« Le 8 janvier 1921 parut le No 1 de l'*Educateur*, organe de la SPR et de l'Institut Rousseau. Lorsque M. Bovet prit la rédaction de l'*Educateur*, l'*Intermédiaire* (bulletin où l'Institut faisait part de ses recherches) cessa de paraître. Par contre, six numéros de l'*Educateur* furent annuellement consacrés aux travaux de l'Institut... Les liens unissant ce dernier à la SPR se resserrèrent encore. La situation financière de l'Institut se trouva, au début de 1921, si critique que son existence même en fut menacée. Ses nombreux amis s'émurent. Ils constituèrent une association à laquelle les sections de la SPR adhèrent. Une collecte faite auprès des instituteurs vaudois réunit une belle somme. La SPR vota une subvention de 750 francs. Dès lors la Romande est membre collectif de la Société de l'Institut Rousseau. Elle a ses représentants dans le Conseil d'administration et verse chaque année une contribution de 500 fr. ramenée à 300 fr. en 1938. Soutenir l'Institut Rousseau, c'était dans la ligne de conduite que le Bureau genevois s'était tracée. » (Educ. du 25. 7. 1942.)

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Il a acquis une réputation mondiale et un rayonnement dont, à Genève, près du foyer, nous ressentons moins l'intensité qu'ailleurs. De 20 élèves qu'il comptait en 1921 à l'arrivée de Piaget, l'Institut a passé à 309 élèves en 1961. De sorte qu'ils sont plus de 3300 dans le monde ceux qui lui doivent le bagage scientifique de leur formation d'éducateur.

Depuis 1948 l'Institut est définitivement rattaché à l'Université, de laquelle il dépendait depuis 1929. Il a donné naissance à deux institutions internationales, le BIE, fondé par Pierre Bovet en 1925, et le Centre international d'épistémologie génétique, créé en 1955 par Jean Piaget. Ce grand et vrai savant, chez qui l'im-

mense culture n'a étouffé ni l'esprit, ni la bonhomie, est à mon avis le type de l'humaniste moderne : un homme dans tout l'acception du terme, pieds sur la terre, tête dominant le réel sans cesser de le fouiller jusqu'en ses entrailles avec un génie aigu et impitoyable.

Sans doute le renom de l'Institut n'est-il pas dû qu'à un seul homme. Il est l'œuvre longue et patiente d'une équipe de collaborateurs dont le mérite et le dévouement sont universellement reconnus, même chez nous ! Je ne citerai que ceux dont j'ai personnellement, en 1932, reçu quelque chose de positif et de durable : Claparède, Bovet, Dottrens, Rey. Je m'en voudrais d'oublier Samuel Roller, co-directeur de l'Institut, cet ancien collègue à qui l'UIG doit beaucoup et dont il est un membre fidèle. C'est un ami cher dont j'admire l'intelligence et la puissance de travail, mais apprécie surtout les qualités du cœur et du caractère, si rares aujourd'hui.

Ce sont ces hommes et d'autres que je ne connais pas, qu'il faut féliciter d'avoir fait en 50 ans, de l'Institut Rousseau, un foyer vers lequel l'Ecole pourra toujours se tourner pour y puiser la lumière et la chaleur sans lesquelles on ne peut éduquer les enfants. E. F.

COIN DU CENTRE

Le Calendrier de l'Avent, par Robert Rudin.

La 2e pièce de Noël de notre talentueux collègue est à votre disposition à Vernier.

Il s'agit d'une saynète destinée à une ou plusieurs classes. Elle peut faire l'objet d'un spectacle vivant et original, selon la fantaisie du maître et l'enthousiasme de ses élèves.

Pour vous donner l'envie de faire parler et agir les personnages de Rudin à l'occasion de Noël, cette fête des petits et des grands, il suffit de vous les présenter :

Celui du Calendrier	Paulet
Premier écolier	Riquet
Deuxième écolier	Le contremaître
La concierge	Le soldat
Le gentleman	Le maître d'école
La vieille femme	Le baron
Premier groom	La mendiante
Deuxième groom	Le maître cuisinier
L'Etranger	Le gâte-sauce
Le Chambellan	Le pompier...

Chacun peut se procurer cette pièce (8 p.) en versant au CCP I 15155 la somme de 1 fr. ou de fr. 0.50 à partir de 5 exemplaires.

Préciser au talon de votre commande *Rudin-Calendrier*. E. F.

Société genevoise de travail manuel et de réforme scolaire

Cours de bijouterie rustique en cuivre

4 séances, les lundis 5, 12, 19, 26 novembre 1962, de 16 h. 45 à 18 h. 45.

Local : atelier de travaux sur métaux de l'Ecole des Cromptes, sous-sol, gauche, entrée rue Baulacre.

Maître de cours : René Graf.

Inscriptions : Roger Piguet, Vandoeuvres, tél. 50 12 77, jusqu'à mercredi 31 octobre, 18 heures.

Finance d'inscription : membres de la SGTM Fr. 4.— (non-membres Fr. 7.—) payables par bulletin de versement après la première séance, fournitures Fr. 3.— en plus. Prière d'apporter à la première séance une blouse ou un tablier, un carton à chaussures et une vieille brosse à mains.

Ce cours s'adresse davantage aux collègues dames et messieurs qu'aux élèves. Cependant, certains travaux peuvent se faire en classe. Les représentantes du sexe

prétendu faible peuvent parfaitement s'inscrire, vu que les travaux proposés demandent du bon goût et non de la force.

NEUCHÂTEL

Adhésions

Mlle Andrée Guyot, institutrice au chef-lieu, et M. René Bauermeister, maître de dessin à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, viennent d'entrer dans nos associations. Qu'ils y soient les bienvenus !

W. G.

Institut neuchâtelois

Le Conseil de l'Institut neuchâtelois a été convoqué le 13 octobre. Il entendit le rapport annuel du distingué

président, M. Louis de Montmollin, qui sera présenté à l'assemblée générale du 10 novembre prochain.

M. le professeur Bauer parla du concours scolaire organisé, cette année, à l'intention des gymnasiens, sur ce sujet : « L'état gazeux ». Les prix, d'une valeur de 1000 fr., seront remis au Locle (Château des Monts).

L'Institut célébrera son 25^e anniversaire en 1963. Il est prévu une manifestation d'une certaine ampleur. Elle se déroulera en deux actes, à Neuchâtel, puis à La Chaux-de-Fonds, le même jour. Un 8^e cahier de l'Institut paraîtra probablement à cette occasion.

W. G.

JURA

Centre d'information pédagogique SPJ

Dès la fin octobre, le Centre sera en mesure de livrer les articles suivants :

1. Boîtes à fiches (en bois), avec trois séparations mobiles, sans couvercle.

a) Grand modèle : encombrement L = 41,5 cm ; l = 34,5 cm ; h = 16 cm ; dimensions utiles L = 37,5 cm ; l = 32,5 cm ; h = 15 cm ; formats des fiches A 3 debout, ou A 4 couché ; prix 10,50 fr. pièce.

b) Modèle moyen : encombrement L = 41,5 cm ; l = 26,5 cm ; h = 16 cm ; dimensions utiles L = 37,5 cm ; l = 24,5 cm ; h = 15 cm ; formats des fiches A 4 debout, ou A 5 couché ; prix : 9.— fr. pièce.

c) Petit modèle : encombrement L = 41,5 cm ; l = 17,5 cm ; h = 16 cm ; dimensions utiles L = 37,5 cm ; l = 15,5 cm ; h = 15 cm ; formats des fiches A 5 debout ou A 6 couché ; prix : 7.50 fr. pièce.

Conditions de vente :

- livraison dans le plus bref délai ; frais d'expédition à la charge de l'acheteur ; prix net ; paiement au comptant par versement sur compte postal IVa 9393, Centre d'information pédagogique SPJ, Porrentruy ;
- commandes à adresser au Centre d'information pédagogiques SPJ, Ecole normale des instituteurs, Porrentruy.

Comme les précédentes, cette série a été fabriquée par M. R. Droz, maître de travaux manuels à l'Ecole normale de Porrentruy.

BERNOIS

Ecole suisse du Caire cherche

maître primaire

pour enseignement principal en français et enseignement approfondi de l'allemand ; les deux langues doivent être bien connues, candidat de langue maternelle française préféré. Engagement pour une année ou plus, immédiatement ou à convenir.

Le Secrétariat de l'Aide aux Ecoles suisses à l'étranger, Alpenstr. 26, BERNE, donnera tous renseignements désirés sur demande écrite. Les candidatures lui seront adressées accompagnées d'un curriculum vitae, copies de diplômes et certificats, une photo et références.

Pensez à Noël !

Brochure N° 62

Pour Noël

12 saynètes de G. Annen

Fr. 1.50

Brochure N° 80

Poésies de Noël

de M. Nicoulin

Fr. 3.50



Nouveau !

Fleurs de nos jardins

Ce magnifique volume présente les plus belles variétés de fleurs de jardins. Les textes accompagnant les 48 grandes planches en couleurs non seulement décrivent l'origine et les caractéristiques de chaque plante, mais donnent aussi d'utiles conseils sur les soins particuliers et les exigences spéciales des diverses variétés. Un guide précieux pour l'amateur exigeant et une splendide publication pour chaque bibliothèque.

Les illustrations se présentent dans le grand format 12,5 × 17,5 cm. Il s'agit de très belles photos en couleurs qui ont été sélectionnées parmi les meilleures d'une importante collection de plusieurs milliers de sujets.

Voici la liste des livres disponibles :

Titres	Total des points nécessaires *	Prix du livre sans images
Nos oiseaux	400	Fr. 6.—
La Suisse vue d'avion	400	Fr. 5.50
Contes I	300	Fr. 5.50
L'Ile au Trésor	400	Fr. 5.50
La Marche du Temps II	400	Fr. 5.50
Les Grands Explorateurs	400	Fr. 5.50
Nos Fleurs	400	Fr. 5.50
Nos Champignons	400	Fr. 5.50
Les Grands Peintres	400	Fr. 5.50
La Suisse en Fleurs	400	Fr. 5.50
Contes II	300	Fr. 5.50
La Suisse en Images	400	Fr. 5.50
Fleurs de nos Jardins	400	Fr. 5.50

* IMPORTANT ! Toutes les planches en couleurs sont remises **gratuitement** en échange de points AVANTI (ou points Adula, Schnyder et Juwo, également valables comme points AVANTI).

Si vous commandez un ou plusieurs volumes, veuillez utiliser le coupon ci-dessous qui vous donne droit à **40 points gratuits** par ouvrage. (A découper, coller sur carte postale et envoyer à AVANTI CLUB, Neuchâtel 3).

COUPON

Je commande le(s) livre(s) suivant(s) :

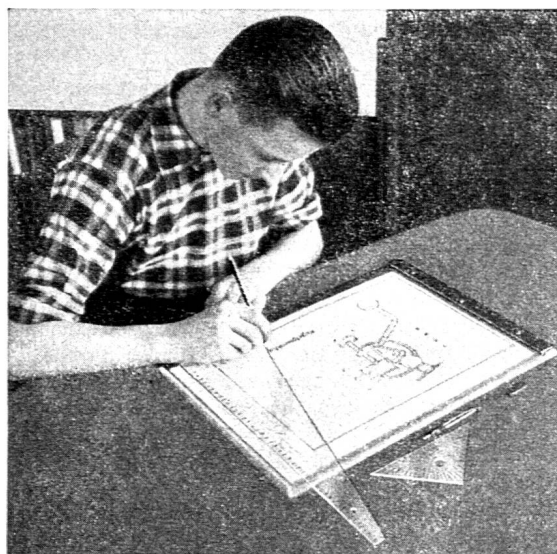
.....

et verse la somme de Fr. au CCP d'AVANTI CLUB, Neuchâtel IV 4069.

Nom et prénom

Adresse Ed 62

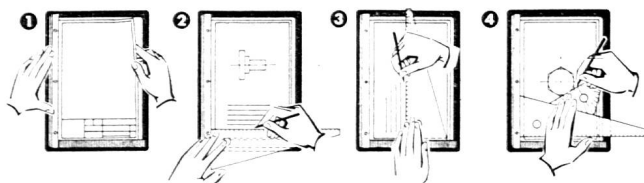
Voie libre au progrès !



plaques à dessin

facilitent le travail

La nouvelle plaque à dessiner HEBEL-JUNIOR-STUDIO facilite le travail. Son emploi est très simple, elle permet de dessiner proprement, de manière très précise et rapidement.



1) Une pression sur la barre de serrage suffit pour fixer ou libérer chaque feuille, même non perforée. 2) Pour tirer les horizontales : l'équerre spéciale applicable à l'extrême bord glisse automatiquement contre la barre d'appui. 3) Pour tirer les verticales : la longue équerre spéciale permet de les dessiner d'un seul trait. 4) Les angles courants de 15, 30, 45, 60 et 75° se font avec l'équerre spéciale (15/75°) et l'auxiliaire (45°).

Plaques à dessin HEBEL No 2056/4 Studio **Fr. 17.30**

Plaques à dessin HEBEL No 2056/3 Studio **Fr. 31.10**

et autres modèles livrables en A4 et A3.

Demandez s.v.p. notre prospectus pour les plaques à dessin HEBEL.

Notre dépositaire pour les écoles :

F. PERRET, Valangines 40, NEUCHÂTEL

Représentant général pour la Suisse :

Walter Kessel SA Lugano. Tél. (091) 2 54 02

assurance

scolaire neuchâteloise

Chaque automne, le corps enseignant distribue aux élèves des deux premières classes primaires le matériel de l'ASSURANCE SCOLAIRE NEUCHÂTELOISE, œuvre éducative d'assurance et de prévoyance mise sur pied par la

Caisse cantonale d'assurance populaire

avec l'appui de l'Etat de Neuchâtel.



Abereg-Steiner & Cie S.A.

Fliederweg 10, Berne 14

La maison de confiance pour la confection de vos

CLICHÉS

Duplicatas - Galvanos - Stéréos - Photolithos

VOS IMPRIMÉS

seront exécutés avec goût

IMPRIMERIE CORBAZ S.A. MONTREUX

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation